



Marcilly-sur-Tille

Mairie  
12, Grande Rue  
21120



## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Commune de Marcilly-Sur-Tille

# Mercredi 5 octobre 2022

Les encombrants devront être déposés en bordure de chaussée le matin au plus tard à 8 heures. Le ramassage s'effectuera tout au long de la journée.

### CE QUI PEUT ÊTRE RAMASSÉ :

- **OBJETS D'ORIGINE SANITAIRE** : WC, bidet, lavabo, baignoire, robinetterie...
- **OBJETS D'ORIGINE MÉNAGÈRE** : frigo, lave-linge, lave-vaisselle, gazinière...
- **VIEUX MOBILIERS** : canapé, lit, armoire, chaise, buffet, table, coffre...
- **OBJETS DIVERS** : vélo, cyclomoteur, batterie, fenêtre, volet, porte, poêle à bois, tuyau...
- **Cartons pliés**, bibelots, livres, ferraille, non-ferreux...
- **Cartons de linge**, sacs de vêtements...

### ATTENTION !

Avec la mise en place du ramassage sélectif du SMOM, la Communauté ne ramasse plus le papier ni le verre.

### OBJETS REFUSES :

- **Objets très lourds et volumineux, produits toxiques, peinture, vernis, produits de traitement, gravats et végétaux, pneu sans jante, placoplâtre, ciment, carrelage, laine de verre, poutre, tuiles, etc...**

Les personnes qui souhaitent vider leur maison doivent impérativement prendre rendez-vous avec la Communauté (03.80.95.27.37)